

Le 24 octobre 2024

Bonjour,

Je m'oppose au projet de Ray-Mont Logistiques qui met en danger la santé et la qualité de vie des habitant.e.s de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. L'augmentation du trafic routier et ferroviaire, les bruits d'impacts des conteneurs, la poussière, la vermine et les autres nuisances qui s'ajoutent à celles déjà provoquées par les activités du Port de Montréal représentent un réel risque pour la santé et l'environnement. On a bien senti le danger de ces installations lors de l'incendie de batteries au lithium du 23 septembre 2024.

De plus, je m'oppose au prolongement de l'autoroute Souigny qui vise à desservir les intérêts du Port et de Ray-Mont Logistiques. Il n'y a aucune acceptabilité sociale au projet de Ray-Mont, qui ne semble absolument pas prendre en compte les besoins de la population qu'il dérange depuis des années. Le bruit d'un camion lourdement chargé sur une route qui n'est pratiquement jamais réparée (et on sait comment une route à multiple juridiction n'est jamais réparée parce que tous les paliers gouvernementaux se renvoient la balle) est tout simplement assourdissant. Allez écouter sur Notre-Dame si vous n'en avez pas le cœur net.

Enfin, la menace d'une poursuite judiciaire de la part de Ray-Mont Logistiques semble mettre à mal la capacité de refuser les dérogations de la part des instances décisionnaires. Cette apparence d'extorsion me fait douter du bien fondé de tout ce processus supposément démocratique de consultation.

On sent que nos décisionnaires marchent main dans la main avec une entreprise privée à but lucratif qui n'a pas du tout à cœur la population de MHM, tout ça pour créer du profit pour des déjà riches au détriment des citoyen.ne.s de MHM qui devront endurer les nuisances.

Christine Guillemette, résidente de MHM, H1V 1L9